

# CHAMPIONNAT SCOLAIRE D'ECHECS DU MERCREDI 9 MARS 2022

## INSCRIPTION A LA PHASE DEPARTEMENTALE

à adresser par mail à M. Grézels, à [cdje82@free.fr](mailto:cdje82@free.fr) au plus tard le 7 mars

Nom de l'établissement scolaire : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Nom de la personne responsable ou de l'accompagnateur : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

La licence B (ou A) de la Fédération française d'échecs est nécessaire (s'adresser à l'un des clubs du département)

<http://www.echecs.asso.fr/ListeClubs.aspx?Action=CLUBCOMITE&ComiteRef=82>

NOM et Prénom	Date de naissance	N° de la licence FFE

Pour la phase départementale, le nombre de participants par établissement n'est pas limité. A l'issue de cette phase, l'établissement qualifié devra former une équipe de 8 joueurs (dont au moins deux filles ou deux garçons) pour participer au championnat académique .